



## Extrait du Registre aux Délibérations DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE De la Commune de Houplin-Ancoisne

Date de convocation :  
14/12/2023

Date d'affichage :  
20/12/2023

Nombre de membres :

En exercice : 17  
Présents : 13  
Excusés-représentés : 2  
Votants : 15  
Excusés : 2  
Absents : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 18 décembre à 18 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Houplin-Ancoisne s'est réuni à la salle Tiphaine Boulet, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 14 Décembre 2023.

**Membres du Conseil d'Administration en exercice : 17**

**Présents** : Mme GANTIEZ Dominique, Mme MASUREL Anne, M. Laurent DEBLOOS, Mme Claire DELORY, M. Claude DELVAL, M. Bruno FOUCART, M. Patrick VANDRIESSCHE, Mme Francine HUREZ, Mme Francine LIMOSIN, M. Gérard LOYER, Mme Maryse THAON, Mme Christine VANDENBULCKE, Mme Nicole VERGOTEN

Formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient excusés-représentés** : M. Francis LEFEBVRE, représenté par Mme Anne MASUREL, Mme Gisèle POTTEAU, représentée par M. Dominique GANTIEZ,

**Etaient excusés** : M. Olivier FRERE, M. Ivan GARBER,

**N° du registre des délibérations : 07/2023**

**Objet : Renouvellement Liste des Locataires des Terres du CCAS**

Madame la Présidente informe l'assemblée que le renouvellement du bail à ferme à divers cultivateurs devant être régularisé, elle donne lecture de la liste des locataires des terres du Centre Communal d'Action Sociale qui acceptent le renouvellement du bail pour une durée de 9 ans (2 octobre 2023 au 1<sup>er</sup> octobre 2032).

A savoir :

- **EARL DERBAUDRENGHIEN**  
HOUPLIN-ANCOISNE  
Section B n°6p pour 13 ares 45 ca  
SECLIN  
Section A n°1644 pour 16 ares 70 ca

Section A n°227 pour 51 ares  
Section A n°238 pour 18 ares 70 ca

- **Monsieur Bernard GRUYELLE**

HOUPLIN-ANCOISNE

Section B n°685 pour 33 ares 95 ca  
Section B n°169 pour 19 ares 40 ca  
Section B n°6p pour 22 ares 80 ca  
Section B n°161 pour 37 ares et 90 ca

- **EARL BLEUZE**

SECLIN

Section A n°1721 pour 49 ares 15 ca  
Section A n°654 pour 14 ares 65 ca  
Section A n°1626 pour 54 ares 91 ca  
Section A n°658 pour 28 ares 55 ca  
Section ZL n°10 pour 29 ares 12 ca  
Section ZL n°28 pour 73 ares 11ca  
Section B n°3044 pour 47 ares 25 ca  
Section A n°232 pour 15 ca  
Section A n°239 pour 1 hectare 1 are 56 ca  
Section A n°285 pour 63 ares 20 ca

HOUPLIN-ANCOISNE

Section B n°229 pour 6 ares 50 ca  
Section B n°126 pour 36 ares 70 ca

- **SCEA POUILLERIE**

HOUPLIN-ANCOISNE

Section B n°435 pour 23 ares 95 ca

Madame la Présidente invite le Conseil d'Administration à en délibérer.

Le Conseil d'Administration

Oui l'exposé du Président, et après en avoir délibéré,

**DECIDE**, à l'unanimité, d'autoriser Madame la Présidente à intervenir pour l'établissement des nouveaux baux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois, an que dessus,

Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le PREFET du Nord.

LA SECRETAIRE,



N. VERGOTEN



POUR EXTRAIT CONFORME :

LA PRESIDENTE DU CCAS,



D. GANTIEZ